



ACCD'OM

ASSOCIATION DES COMMUNES

ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE MER

Atelier 2

Les congressistes de l'ACCD'OM, réunis en Guyane du 17 au 21 novembre 2008 ont adopté à l'unanimité :

- Les élus ont une nouvelle fois fait le constat du handicap engendré par le coût excessif du transport aérien entre les territoires et la France mais aussi à l'intérieur d'un même territoire comme en Guyane, en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie.

- Ainsi donc, les élus :

Demandent au gouvernement de prendre toutes les dispositions pouvant favoriser l'égalité territoriale afin d'assurer la mobilité de nos populations sur l'ensemble des territoires.

- Par ailleurs, après avoir fait le constat de l'intensité de la navigation sur les fleuves de Guyane,

Demandent que l'on rende navigable les voies naviguées.